

QUEEN
HF
1479
.I5714
1996/97
v.14

14

Industrie forestière

Stratégie canadienne
pour le commerce
international

1996-1997



Équipe Canada - Team Canada

Stratégie canadienne pour le commerce international

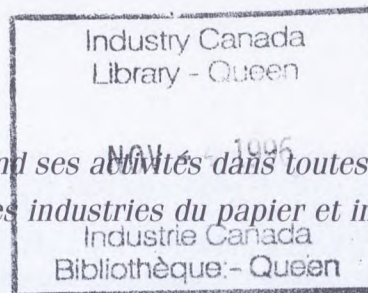
La Stratégie comprend un **Aperçu** présentant les priorités du Canada en matière d'expansion du commerce international, ainsi qu'une série de **stratégies sectorielles** accompagnées de listes d'activités internationales. Les documents suivants sont actuellement disponibles :

Aperçu

1. Technologies de fabrication de pointe
2. Aérospatiale et défense
3. Agriculture, aliments et boissons
4. Arts et industries culturelles
5. Automobile
6. Bio-industrie
7. Services commerciaux, professionnels et d'éducation
8. Produits chimiques, matières plastiques, matériaux de pointe
9. Produits et services de construction
10. Biens de consommation
 - Vêtement
 - Textiles
 - Chaussure
 - Articles de sport
 - Bateaux de plaisance et équipement connexe
 - Outils, quincaillerie et articles ménagers
 - Meubles résidentiels
 - Meubles commerciaux et meubles pour établissements publics
 - Articles-cadeaux et articles d'artisanat
11. Équipement et services de production d'électricité
12. Industrie de l'environnement
13. Poissons et fruits de mer
14. Industrie forestière
15. Technologies de l'information et télécommunications
 - Aperçu
 - Matériel et services de télécommunications
 - Produits logiciels, services informatiques et nouveaux médias
 - Géomatique
 - Ordinateurs, matériel périphérique et instruments
 - Composants électroniques
16. Produits et services médicaux et de santé
 - Appareils médicaux
 - Produits pharmaceutiques
 - Soins de santé
17. Métaux, minéraux et équipement, services et technologies connexes
18. Produits pétroliers et gaziers, et matériel d'exploitation de l'énergie
19. Matériel et technologies d'exploitation des ressources
 - Technologies, machines et équipement agricoles
 - Technologies océanographiques et maritimes
20. Industrie spatiale
21. Tourisme
22. Matériel de transport urbain et ferroviaire

Pour obtenir d'autres exemplaires de l'Aperçu ou des exemplaires des stratégies sectorielles, composer le 1-800-267-8376.

À moins d'indication contraire, tous les montants figurant dans ce document sont exprimés en dollars canadiens.



Queen
KF
1479
-I57/4
1996/97
V.14

Le secteur canadien des produits forestiers étend ses activités dans toutes les régions du pays. Il comprend deux grands groupes : les industries du papier et industries connexes, et les industries du bois.

Le groupe des industries du papier et des industries connexes se compose de deux segments distincts : celui des pâtes et papiers, qui comprend la pâte marchande, le papier journal et les papiers fins, et celui des produits de papier transformé, comme les papiers couchés, les produits en papier de soie, les papiers spéciaux et les papiers d'emballage.

Le groupe des industries du bois compte trois segments distincts : les produits de base, les produits semi-finis et les produits finis. Ce secteur forme un réseau complexe de fabricants de grande et de petite taille intégrés ou indépendants.

L'industrie forestière canadienne est fortement axée sur la production de produits de base, lesquels représentent environ 80 p. 100 des exportations totales (mentionnons, par exemple, la pâte marchande, le papier journal, les autres papiers d'impression et d'écriture, le bois de résineux et les panneaux dérivés du bois).

Situation intérieure

L'industrie des produits forestiers appartient surtout à des intérêts canadiens et comprend plus de 4 000 établissements répartis dans tout le pays. En 1994, ses expéditions ont totalisé 48 milliards de dollars, dont 32 milliards de dollars d'exportations, et les importations se sont chiffrées à cinq milliards de dollars. Compte tenu de cet excédent commercial de 27 milliards de dollars, c'est l'industrie forestière qui apporte la plus forte contribution nette à la balance commerciale du Canada.

L'industrie est une force économique importante dans toutes les régions du pays, comptant pour 14 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) attribuable au secteur manufacturier. Elle représente environ 49 p. 100 du secteur manufacturier en Colombie-Britannique, 24 p. 100 dans la région atlantique du Canada, 16 p. 100 au Québec, 12 p. 100 dans les provinces des Prairies et 6 p. 100 en Ontario. L'industrie des produits forestiers constitue le principal ou le seul employeur dans environ 350 collectivités rurales.

Avec un marché intérieur relativement petit et une capacité de production très étendue, le Canada est le plus gros exportateur de produits forestiers au monde. Les exportations ont été

et continueront d'être un élément essentiel à la vigueur de ce secteur. Les exportations du groupe des industries du papier et industries connexes en 1994 étaient évaluées à 18 milliards de dollars (37,5 p. 100 des livraisons totales de produits forestiers). La même année, les exportations du groupe des industries du bois étaient estimées à environ 14 milliards de dollars (29 p. 100 des livraisons totales).

Les marchés prioritaires sont encore les États-Unis, l'Union européenne (UE) et la région Asie-Pacifique. Dans cette dernière, les producteurs canadiens continuent de viser surtout le Japon, mais gagnent de plus en plus de terrain sur d'autres marchés comme la Corée, Taïwan, Hong Kong et la République populaire de Chine.

Les États-Unis constituent le principal marché d'exportation du Canada; en 1994, ils ont absorbé environ 70 p. 100 des exportations. Le potentiel commercial de l'industrie dépend, d'une part, de la capacité du Canada de soutenir la concurrence des producteurs américains et, d'autre part, de l'accès continu aux marchés.

Aux deuxième et troisième rangs des principaux marchés d'exportation viennent le Japon et l'UE, qui représentent respectivement environ 12 et 9,5 p. 100 des exportations totales.

Le Japon, le plus grand importateur net au monde pour les produits solides du bois, représente le plus gros marché du Canada après les États-Unis pour les produits forestiers. Il y a place pour un accroissement important des exportations canadiennes jusqu'à l'an 2000 et au-delà. Les possibilités seront encore plus grandes une fois que le Japon et le Canada auront achevé leurs négociations sur la reconnaissance mutuelle des organismes d'essais pour les produits du bois. Les possibilités d'investissements japonais dans l'industrie forestière canadienne devraient être de plus en plus nombreuses en raison du besoin grandissant pour le Japon de trouver des sources d'approvisionnement durables en pâtes et papiers et en produits du bois.

En 1994, les exportations vers l'UE, évaluées à 3,1 milliards de dollars, sont revenues à leur niveau de 1992 après avoir connu une forte baisse en 1993. Cependant, les restrictions phytosanitaires, qui sont toujours le principal obstacle technique aux échanges, empêchent encore les exportateurs canadiens de bois de résineux de récupérer leur part de marché traditionnelle.

Des débouchés pour l'exportation de produits forestiers apparaissent aussi dans d'autres pays, dont la Corée, Hong Kong, Taïwan, la République populaire de Chine, l'Inde, Singapour, le Mexique, l'Afrique du Sud, l'Iran et l'Arabie saoudite. La demande varie selon le pays, certains connaissant une expansion économique alors que d'autres travaillent à leur reconstruction suite à des guerres récentes. Pour exploiter les occasions d'affaires sur les nouveaux marchés, il faut suivre de près l'évolution des questions d'accès – par exemple en ce qui concerne les droits de douane, les codes et les normes – et pouvoir réagir en conséquence.

Contexte international

Le Canada représente le plus gros exportateur mondial de produits forestiers manufacturés. En 1990, sa part du marché mondial était de 18 p. 100. Il était suivi des États-Unis (13 p. 100), de la Suède (10 p. 100) et de la Finlande (9 p. 100). L'industrie a pour objectif avant tout d'étendre ses marchés étrangers actuels, d'accroître sa part du marché mondial, de réduire sa dépendance vis-à-vis du marché américain et de hausser la valeur de tous les produits forestiers de base en concevant des produits spéciaux et en développant des marchés à créneaux.

Les facteurs environnementaux relatifs aux procédés de fabrication, à la conception de produits, au contenu en matières premières et aux pratiques d'aménagement des forêts ont une incidence importante sur la position concurrentielle de l'industrie au niveau international. Ces facteurs sont notamment les technologies liées aux effluents et aux émissions, les politiques d'utilisation du sol, les pratiques d'aménagement des forêts, les taxes écologiques, l'étiquetage écologique, les prescriptions d'emballage et les exigences américaines touchant le contenu en papier recyclé.

On peut aussi s'attendre à une concurrence accrue de nouveaux pays dans des secteurs de production non traditionnels. Le développement des capacités dans le secteur des pâtes et papiers en Indonésie et en Malaisie ainsi que l'expansion des exportations de produits forestiers de la Nouvelle-Zélande et du Chili intensifieront la concurrence sur bon nombre de marchés d'exportation. Toujours dans le secteur des pâtes et papiers, la concurrence devrait également être plus forte sur les marchés européens traditionnels parce que la production locale, basée sur des matières recyclées, augmente.

Les pays d'Europe de l'Est, le Mexique et l'Afrique du Sud sont porteurs de nouveaux débouchés. Cependant, il est possible que l'Europe de l'Est soit la source d'une concurrence accrue en Europe. L'ex-Union soviétique, qui fournit 50 p. 100 de la production mondiale de résineux, pourrait faire d'importantes incursions sur les marchés de l'UE et du Japon.

L'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) devrait créer de nouveaux débouchés, en particulier au Mexique. Le bois de construction ne bénéficiera pas d'un régime préférentiel tant que la construction de logements à ossature de bois ne sera pas mieux connue et plus répandue, mais on en trouvera d'autres usages importants dans le secteur de la construction.

Principaux enjeux

L'objectif de l'industrie forestière canadienne est un commerce entièrement libre et sans entrave de tous les produits forestiers. Tout en travaillant à atteindre cet objectif clé, l'industrie doit relever un certain nombre de défis importants. Elle doit notamment :

- mettre l'accent sur les questions liées à l'accès aux marchés d'exportation, y compris les préoccupations environnementales touchant les produits forestiers de base et à valeur ajoutée;
- se pencher sur la nécessité d'assurer une meilleure formation et une plus grande préparation en vue de percer sur les marchés d'exportation, en particulier dans les petites et moyennes entreprises (PME);
- concevoir et gérer une interface entre la politique commerciale et la politique en matière d'environnement; le flux des échanges commerciaux peut être influencé par certains accords multilatéraux touchant l'environnement, et il y a actuellement des incertitudes quant à ces accords et aux mécanismes actuels de règlement des différends;
- accroître le plus possible l'utilisation de la fibre de bois disponible en fabriquant des produits à valeur ajoutée qui commandent des prix élevés;
- encourager les fabricants, les PME comme les grandes entreprises intégrées, à produire un large éventail d'éléments à valeur ajoutée, coupés aux dimensions données pour des produits finis en bois et en papier;
- continuer à se concentrer sur les marchés prioritaires et sur certains nouveaux marchés pour l'exportation de produits à valeur ajoutée.

Pour demeurer compétitive à l'échelle internationale, l'industrie doit absolument avoir recours aux technologies de pointe. Elle devra accroître les investissements dans la recherche et le développement (R-D) afin de concevoir des procédés perfectionnés et de nouveaux produits et pour trouver des solutions économiquement et socialement acceptables aux questions liées à l'environnement et au développement durable.

Orientation stratégique

La croissance et la vigueur futures de l'industrie forestière canadienne dépendront dans une large mesure de l'accès continu aux marchés et de sa capacité de tirer profit des nouveaux débouchés sur tous les marchés. Pour atteindre l'objectif global d'un commerce entièrement libre et sans entrave, le Canada devra :

- constituer, avec des représentants de l'industrie et des pouvoirs publics, une équipe sectorielle nationale (ESN) sur les produits forestiers qui élaborera des mesures du rendement afin

d'évaluer le succès des activités (Industrie Canada [IC], ministère des Affaires étrangères et du Commerce international [MAECI]);

- travailler à l'élimination dans le monde entier des barrières douanières et non douanières, auxquelles se heurtent les exportations canadiennes de produits forestiers (MAECI);
- utiliser les mécanismes de règlement des différends de l'ALENA et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou d'autres tribunes bilatérales pour régler divers différends commerciaux (MAECI);
- appuyer le déploiement d'experts du secteur dans des endroits clés afin de promouvoir les intérêts commerciaux du Canada (MAECI, IC);
- encourager l'industrie canadienne à tirer parti de la déréglementation des codes du bâtiment étrangers, des ententes existantes en matière d'homologation de tests et des propositions de reconnaissance mutuelle des normes sur les produits et des procédures d'homologation (MAECI, IC);
- encourager l'industrie canadienne à élaborer et à diffuser de l'information pour favoriser l'acceptation sans réserve des produits forestiers canadiens sur les marchés prioritaires (Développement des ressources humaines Canada [DRHC], IC);
- profiter de la possibilité de négocier l'élimination accélérée des droits de douane dans tous les accords commerciaux internationaux (MAECI, IC);
- soutenir le travail continu de l'industrie forestière en matière de promotion du commerce et d'accès aux marchés par le truchement d'activités de programmes financées par le gouvernement fédéral, les provinces et l'industrie (IC, MAECI).

Il est impératif de mieux faire connaître à l'échelle internationale les capacités et les compétences canadiennes en matière d'aménagement des forêts, et il faut convaincre les consommateurs de la détermination du Canada à fournir des produits forestiers provenant de forêts bien gérées. À cette fin, le gouvernement fédéral devra :

- coordonner les efforts des provinces et de l'industrie en vue de promouvoir judicieusement les pratiques, les méthodes et les compétences canadiennes en matière d'aménagement des forêts (Ressources naturelles Canada [RNC], MAECI, IC);

- appuyer les bureaux des associations industrielles à l'étranger, les ambassades du Canada et les agents à l'étranger dans leurs efforts pour mieux faire connaître la performance de l'industrie forestière canadienne sur le plan de l'environnement en ce qui concerne l'aménagement des forêts, l'utilisation des matières premières et la transformation de produits (MAECI, RNCAN, IC);
- soutenir l'élaboration de normes nationales et internationales pour l'établissement d'un système d'homologation indépendant relativement aux pratiques d'aménagement durable des forêts, et faire accepter ces normes par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) (RNCAN, IC, MAECI);
- participer aux travaux du Comité du commerce et de l'environnement de l'OMC portant particulièrement sur les obstacles techniques au commerce, l'étiquetage écologique et les procédés et méthodes de production (MAECI, RNCAN, IC);
- entreprendre l'élaboration d'ententes de reconnaissance mutuelle avec des pays désignés comme prioritaires sur le plan de l'accès aux marchés; continuer à formuler des prises de position par l'intermédiaire du Comité du commerce et de l'environnement de l'OMC, qui appuie les barrières douanières et non douanières (MAECI, RNCAN, IC, Environnement Canada [EC]).

Pour être au fait des nouveautés techniques et scientifiques, le Canada doit être bien informé. Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement fédéral devra :

- faciliter l'échange international d'informations scientifiques et technologiques touchant l'industrie forestière (IC, Conseil national de recherches [CNR], MAECI);
- faire appel aux compétences actuelles dans les ambassades du Canada afin d'accroître les échanges de technologies (MAECI, IC);
- organiser des missions techniques et des tournées de conférences au Canada et à l'étranger ainsi que des échanges scientifiques en Europe, dans la région Asie-Pacifique, en Scandinavie et aux États-Unis (MAECI, CNR, IC).

Étant donné la nécessité de préserver des ressources financières qui s'amenuisent, le gouvernement fédéral devra améliorer la coordination entre les diverses associations industrielles, c'est-à-dire :

- renforcer la coordination entre les associations industrielles et les programmes gouvernementaux et examiner la possibilité de faire participer d'autres industries connexes (IC, MAECI, provinces);
- souligner la nécessité pour les associations industrielles de diffuser des renseignements commerciaux et de l'information sur les produits et d'intensifier la formation sur les techniques d'exportation (IC, MAECI, DRHC);
- encourager les associations industrielles à élaborer et à mettre en œuvre des stratégies et des activités à long terme de commercialisation des exportations, et à intensifier leurs activités de promotion du commerce (IC, MAECI, provinces).

Les activités de développement de marchés visant l'ensemble des produits forestiers se sont révélées un moyen efficace d'accroître les exportations canadiennes. Comme ces activités iront en diminuant par suite de la réduction des budgets, le gouvernement fédéral devra :

- coordonner et évaluer le soutien que l'État accorde aux activités de développement de marchés internationaux entreprises par les associations du secteur dans le cadre de la Stratégie de commercialisation des industries forestières (SCIF) (MAECI, IC, autres organismes fédéraux, provinces);
- créer des organismes tripartites de promotion des produits du bois à valeur ajoutée sur les marchés étrangers où il se présente des débouchés (IC, MAECI);
- continuer à soutenir les accords existants de développement des marchés (IC, MAECI);
- profiter des débouchés qui découlent des accords commerciaux internationaux, c'est-à-dire encourager les activités de promotion de l'industrie visant à développer les marchés asiatique et mexicain (MAECI, IC).

Pour accroître les revenus et augmenter les possibilités d'emploi, en particulier dans les petites et moyennes entreprises canadiennes de fabrication de produits à valeur ajoutée, le gouvernement fédéral devra :

- soutenir les activités de promotion des produits forestiers à valeur ajoutée mises en œuvre par les missions canadiennes à l'étranger et visant les marchés prioritaires et certains marchés choisis (MAECI, IC);

- axer les renseignements sur les marchés et les activités de promotion du commerce sur les principaux marchés prioritaires (MAECI, IC);
- miser sur les avantages techniques des systèmes canadiens de construction résidentielle, en particulier dans les régions où la probabilité de tremblements de terre est plus élevée (IC, MAECI);
- améliorer la coopération fédérale-provinciale dans les domaines du développement des marchés internationaux, du transfert d'information et de la recherche des sources d'investissement en faisant davantage appel aux comités consultatifs existants (IC, MAECI);
- encourager les alliances stratégiques entre des investisseurs étrangers et des entreprises canadiennes qui souhaitent profiter des possibilités de coentreprises au Canada (IC, MAECI);
- faire connaître les technologies et l'équipement canadiens dans le domaine de l'exploitation forestière sur les marchés clés (RNCan, IC);
- examiner la possibilité d'augmenter le nombre de spécialistes du secteur forestier dans les principales ambassades du Canada à l'étranger, afin qu'ils puissent collaborer étroitement avec les associations industrielles au soutien de la politique commerciale et à l'atteinte des objectifs de promotion du commerce (MAECI, IC, RNCan).

Renseignements

Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international
Direction des débouchés commerciaux
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Tél. : (613) 996-4209
Télé. : (613) 943-1103

Industrie Canada
Direction générale des industries forestières
et des matériaux de construction
235, rue Queen, 9^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Tél. : (613) 954-3039
Télé. : (613) 941-8048

INDUSTRIE FORESTIÈRE

Activité	Date	Lieu	Ministère	Téléphone
Asie-Pacifique Sud				
Nouvelle-Zélande : Prix de la foresterie décerné par le consulat canadien	14 juin 1996	Rotorua	MAECI	(613) 996-1052
DEMO '96 : mission forestière de la Nouvelle-Zélande	9 sept. 1996	Ville de Québec	MAECI	(613) 996-1052
Pulp and Paper Indonesia '96 : stand national	12 nov. 1996	Jakarta	MAECI	(613) 992-0959
Japon				
Good Living Show 1996 : mission	1 ^{er} oct. 1996	Tokyo	Alberta	(403) 427-6394
Japan Home Show	1 ^{er} nov. 1996	Tokyo	Alberta	(403) 427-6378
Amérique latine et Antilles				
Canadian Paper '96 : mission du Venezuela	1 ^{er} avril 1996	Vancouver	MAECI	(613) 996-5548
Mission du Chili sur la transformation secondaire du bois	1 ^{er} sept. 1996	Québec, Ontario	MAECI	(613) 996-4199
Marchés multiples				
Nouveaux exportateurs sur les marchés étrangers pour les fournisseurs de l'industrie forestière : atelier	1 ^{er} oct. 1996	Alberta	Alberta	(403) 427-6079
États-Unis				
Mission de gestionnaires et de superviseurs d'usines de pâtes et papiers de la côte nord-ouest américaine du Pacifique	1 ^{er} oct. 1996	Alberta	Alberta	(403) 427-9320
Europe de l'Ouest et Union européenne				
SPCI '96 : stand d'information	4 juin 1996	Stockholm	MAECI	(613) 992-7001
Salon des produits de la construction BAU : mission NEXOS	14 janv. 1997	Francfort	MAECI	(613) 992-7001
Batibouw : mission auto-financée sur le bois	1 ^{er} févr. 1997	Bruxelles	MAECI	(613) 992-7001
Bouwbeurs : stand d'information mixte	16 févr. 1997	Utrecht	MAECI	(613) 992-7001
Salon des produits de la construction Batibouw : stand d'information	28 févr. 1997	Bruxelles	MAECI	(613) 992-7001

Nota : La date et le lieu des événements sont sujets à modification.

Pour obtenir des renseignements détaillés et à jour sur les activités indiquées ci-dessus et sur celles concernant d'autres secteurs, veuillez consulter le Compendium de la SCCI. Cette compilation électronique des activités mises sur pied par les gouvernements fédéral et provinciaux est continuellement mise à jour. On peut y accéder par le site Internet du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, à l'adresse suivante : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

**Acronymes et :
 le commerce in**

canadienne pour

(Cette liste ne compre

**DATE DUE
 DATE DE RETOUR**

ACDI	Agence (internati		Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur
ACN	Associat de norma		Industrie Canada
AAC	Agricultu		institution financière internationale
ALE	Accord d le Canad		Organisation internationale de normalisation
ALENA	Accord de		ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
ASEAN	Associati du Sud-E		ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec
APEC	Organisa économic		ministère de la Défense nationale
APECA	Agence d du Canad		ministère des Pêches et des Océans
BFDRQ	Bureau fé régional,		Organisation de coopération et de développement économiques
BMD	banque m		Organisation mondiale du commerce
CCC	Corporati		Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
CCCE	Comité cc extérieur		Programme de développement des marchés d'exportation
CEI	Communa		produit intérieur brut
CCI	Centre de		petite et moyenne entreprise
CNR	Conseil n		Programme des Nations Unies pour l'environnement
COAI	Centre de internationales	CARR McLEAN	38-296 produit national brut
CRDI	Centre de recherches pour le développement international		RADAR Réseau d'approvisionnement et de débouchés d'affaires
DEO	Diversification économique de l'Ouest		R-D recherche et développement
DRHC	Développement des ressources humaines Canada		RNCan Ressources naturelles Canada
EC	Environnement Canada		SCCI Stratégie canadienne pour le commerce international
ESN	Équipe sectorielle nationale		SCF-RNCan Service canadien des forêts – Ressources naturelles Canada
FFCE	Forum pour la formation en commerce extérieur		SEE Société pour l'expansion des exportations
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce		UE Union européenne



Acronymes et le commerce in

(Cette liste ne compre

canadienne pour

ACDI	Agence canadienne de développement international	GCSCE	Groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur
ACN	Association canadienne de normalisation	IC	Industrie Canada
AAC	Agriculture et Agroalimentaire Canada	IFI	institution financière internationale
ALE	Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis	ISO	Organisation internationale de normalisation
ALENA	Accord de libre-échange nord-américain	MAECI	ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est	MAPAQ	ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec
APEC	Organisation de coopération économique Asie-Pacifique	MDN	ministère de la Défense nationale
APECA	Agence de promotion économique du Canada atlantique	MPO	ministère des Pêches et des Océans
BFDRQ	Bureau fédéral de développement régional, Québec	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
BMD	banque multilatérale de développement	OMC	Organisation mondiale du commerce
CCC	Corporation commerciale canadienne	OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
CCCE	Comité consultatif sur le commerce extérieur	PDME	Programme de développement des marchés d'exportation
CEI	Communauté des États indépendants	PIB	produit intérieur brut
CCI	Centre de commerce international	PME	petite et moyenne entreprise
CNR	Conseil national de recherches	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
COAI	Centre des occasions d'affaires internationales	PNB	produit national brut
CRDI	Centre de recherches pour le développement international	RADAR	Réseau d'approvisionnement et de débouchés d'affaires
DEO	Diversification économique de l'Ouest	R-D	recherche et développement
DRHC	Développement des ressources humaines Canada	RNCan	Ressources naturelles Canada
EC	Environnement Canada	SCCI	Stratégie canadienne pour le commerce international
ESN	Équipe sectorielle nationale	SCF-RNCan	Service canadien des forêts – Ressources naturelles Canada
FFCE	Forum pour la formation en commerce extérieur	SEE	Société pour l'expansion des exportations
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	UE	Union européenne





Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada